

Checklist : Choisir votre formation de naturopathe éligible au CPF

1. Accréditation et Financement CPF

- La formation est-elle enregistrée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ?
- L'organisme est-il certifié Qualiopi (obligatoire pour le CPF) ?
- Le montant pris en charge par le CPF couvre-t-il la totalité ou une partie des frais ?
- Quels sont les frais annexes non couverts par le CPF (frais d'inscription, matériel, examens) ?

2. Programme et Pédagogie

- Le programme couvre-t-il les fondamentaux : anatomie, physiologie, nutrition, phytothérapie, iridologie ?
- Quel est le volume horaire total (théorie vs pratique) ?
- La formation inclut-elle des stages pratiques obligatoires en cabinet ?
- Les supports pédagogiques sont-ils accessibles à vie ou limités dans le temps ?

3. Modalités d'apprentissage

- Le format est-il 100% distanciel, hybride ou présentiel ?
- Quelle est la durée totale de la formation (en mois ou années) ?
- Le rythme est-il compatible avec une activité professionnelle en parallèle ?
- Quels sont les outils de communication avec les formateurs (forum, visio, mail) ?

4. Accompagnement et Débouchés

- Existe-t-il un suivi individuel ou un tutorat pour les études de cas ?
- L'école propose-t-elle un module d'aide à l'installation (juridique, comptabilité, marketing) ?
- Existe-t-il un réseau d'anciens élèves ou une communauté active ?
- Quels sont les taux de réussite aux examens et d'insertion professionnelle des diplômés ?